



Directives et Recommandations aux étudiant·e·s pour la préparation et le déroulement des examens à distance durant la session de juin 2020 – Version 1.1, 29 mai 2020

Directives générales

- La plateforme MoodleExam dédiée à la FDCA (<https://moodleexam.unil.ch/fdca/>) doit en principe être utilisée pour centraliser l'accès aux examens, quelle que soit la modalité (oraux Zoom, écrits de type QCM, travaux rédactionnels à rendre, etc.). Des exceptions sont possibles pour les travaux de longue durée, qui peuvent faire aussi l'objet d'un rendu par mail.
- Il y a lieu de recourir à l'application Zoom pour les examens oraux et les éventuels contrôles d'identité ou visio-surveillance.
- L'authentification avec un compte UNIL personnel est obligatoire, aussi bien pour se connecter à la plateforme MoodleExam que pour accéder aux réunions d'examens oraux sur Zoom.
- L'étudiant·e doit accepter une déclaration sur l'honneur établie par la Direction de l'UNIL sur la plateforme MoodleExam avant de pouvoir accéder aux examens.
- L'enseignant·e informe les étudiant·e·s au préalable des modalités techniques de chaque examen. Cette information peut se faire par le site internet de l'Ecole, par mail, par annonce sur l'espace de cours Myunil ou Moodle, par MoodleExam, etc.
- Les accès et les inscriptions des étudiants à l'espace d'examen sur MoodleExam sont activés dès que possible, mais au plus tard 3 jours avant l'examen. L'étudiant·e est responsable de vérifier suffisamment à l'avance qu'il accède aux espaces d'examens auxquels il ou elle est inscrit·e.

Consignes pour les étudiant·e·s

Les étudiant·e·s doivent :

- Disposer du matériel informatique, audio, vidéo et d'une connexion internet nécessaires et adéquats pour permettre de se présenter dans de bonnes conditions à des examens en ligne. Les étudiant·e·s sont responsables du matériel et de leur connexion requis pour les examens. Des demandes de prêt de matériel informatique peuvent être faites au CI.
- Avoir activé leur compte unil.zoom.us personnel en suivant les instructions données par le CSE (<https://wiki.unil.ch/cse/books/zoom/page/sinscrire---se-connecter>) et avoir téléchargé un client Zoom mis à jour.
- Vérifier à l'avance l'accès aux espaces d'examen sur la plateforme MoodleExam (<https://moodleexam.unil.ch/fdca/>) selon ses inscriptions aux examens. En cas de problème, il en informe le secrétariat du cursus concerné pour vérification.
- Disposer de leur carte d'étudiant·e et d'identité et être prêt·e pour un contrôle d'identité éventuel.
- Activer leur camera (soit par l'ordinateur, soit par le smartphone) dès leur connexion aux réunions Zoom pour les examens.



- f) Accepter la déclaration sur l'honneur disponible dans les espaces d'examen Moodle avant de pouvoir accéder à l'examen.
- g) Savoir que toutes leurs productions écrites peuvent faire l'objet d'une détection de plagiat par des logiciels d'antiplagiat (©Compilatio).
- h) Savoir techniquement comment exécuter les opérations demandées pour accéder, réaliser et soumettre leurs travaux d'examen. Un « test technique » est organisé avant la session pour chaque cursus pour se familiariser avec les outils informatiques qui seront utilisés pour les examens. Ce test regroupe les principaux types de modalités prévues : oral Zoom, test QCM avec différent type de question, travail rédactionnel à soumettre au travers de MoodleExam. Il offre ainsi la possibilité à chaque étudiant·e de valider les modalités d'accès à la plateforme et sa capacité technique à effectuer le travail demandé au travers du dispositif, de vérifier sa configuration technique et de se familiariser avec l'interface des outils d'examen.
- i) Reporter tout problème technique et déconnexion accidentelle dans les plus brefs délais selon la procédure suivante :
 - o en cas de déconnexion, le ou la participant·e tente de se reconnecter le plus rapidement possible.
 - o En cas d'échec de reconnexion, il ou elle s'annonce immédiatement au numéro de permanence administrative prévu pour l'examen en question.

Déroulement habituel des oraux sur la plateforme Zoom

Un examen oral sur Zoom se déroule habituellement, sous réserve de variantes propres à tel ou tel enseignement, selon les 6 étapes suivantes :

- 1) Connexion : l'étudiant·e se connecte à la session zoom depuis MoodleExam et apparaît dans la liste des personnes occupant la « salle d'attente » (l'option « salle d'attente » de zoom doit être activée)
- 2) Entrée dans la salle principale : l'animateur·trice principal·e (l'enseignant·e ou l'expert·e) fait entrer chaque étudiant·e qui patiente dans la « salle d'attente », dans l'ordre, selon le programme.
- 3) Vérification de l'identité et attribution de la question : l'enseignant·e ou l'expert·e vérifie si nécessaire son identité avec la carte d'étudiant et procède à l'attribution de la question soit par attribution préalable soit en organisant un tirage au sort (voir ci-dessous les options pour le tirage au sort et la transmission des questions).
- 4) La préparation : si une préparation de 15 minutes est prévue, l'étudiant·e prépare sa question dans la même salle principale pendant que l'étudiant·e précédent·e est interrogé·e. Dans la phase de préparation, l'étudiant·e qui prépare peut baisser ou arrêter le son de la réunion, mais doit être prêt lorsque l'oral précédent se termine, en activant par exemple une minuterie.
- 5) Fin de l'examen, sortie de l'étudiant·e interrogé·e de la salle principale, puis accueil de l'étudiant·e suivant·e.
- 6) L'examen oral de l'étudiant·e préparé·e débute.